

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 31 MARS 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 31 mars 2025, tenue au deuxième étage du bureau municipal, à 19h, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Éric Guillot, Maxime Guillot et Julie Lemay, tous formant quorum.

Absence : Yannick Pressé

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La directrice générale confirme qu'un avis de convocation a été remis à chaque élu au moins deux jours avant la présente assemblée, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 068-03-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION # 069-03-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit :

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Travaux rang St-Alphonse
 - a) Contrat à Construction et pavage Portneuf
 - b) Financement des travaux
5. Levée de l'assemblée

4. TRAVAUX RANG ST-ALPHONSE

a) Travaux rang St-Alphonse - contrat à Construction et pavage Portneuf

ATTENDU l'appel d'offres public concernant la réfection de deux sections du rang St-Alphonse ainsi que le remplacement de cinq ponceaux;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes publiquement le 10 mars 2025 à 11 h au bureau municipal;

ATTENDU les résultats obtenus à l'ouverture des soumissions :

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Entreprise	Prix taxes incluses
Construction et pavage Portneuf inc.	857 378.30 \$
Construction et pavage Boisvert	924 683.57 \$
E.M.P. inc.	936 843.96 \$
Pavage Centre Sud	965 554.30 \$
Colas	999 735.22 \$
Groupe FJH Construction inc.	1 045 802.25 \$
Les Excavations Ste-Croix inc.	1 048 628.75 \$

ATTENDU l’analyse des soumissions réalisée par Artelia, confirmant la conformité de la soumission de Construction et Pavage Portneuf inc.;

RÉSOLUTION # 070-03-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l’unanimité des conseillers présents de désigner la firme Construction et pavage Portneuf inc. pour les travaux du rang St-Alphonse en conformité avec les plans et devis réalisés par Artelia et ce, au coût de 857 378.30 \$ taxes incluses.

b) Travaux du rang St-Alphonse - financement des travaux

ATTENDU l’appel d’offres public concernant la réfection de deux sections du rang St-Alphonse ainsi que le remplacement de cinq ponceaux;

ATTENDU la plus basse soumission, émise par Construction et Pavage Portneuf inc. au coût de 857 378.30 \$;

RÉSOLUTION # 071-03-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l’unanimité des conseillers présents de financer les travaux du rang St-Alphonse comme suit :

Coût net des travaux incluant les frais incidents	861 190.74 \$
Financement :	
Subvention PAVL volet sécurisation redressement (max 80 %)	688 952.59 \$
TECQ	80 000 \$
Partie provinciale à retrancher (subv. en double)	-24 800 \$
Surplus emprunt rue Principale	29 900 \$
Fonds général budget 2025	60 000 \$
Surplus accumulé non affecté	27 138.15 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 072-03-2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h15.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques,
Directrice générale et greffière-
trésorière

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».